

BOURMAUD Claude

Etat civil :

Né le 3 mars 1947 à Nantes (Loire-Atlantique).

Famille :

Marié à Mme. Françoise Favreau, deux enfant (à la date de 1978)¹, François-Xavier Bourmaud, Florence Bourmaud.²

Position :

Administrateur Hors Classe, Trésorier payeur général, en fonction à ce poste.

Formation :

Etudes à Nantes. ³ Baccalauréat Sciences expérimentales (1966). Licencié en sciences physiques (C1 +C2) (1970). ⁴ Se destine à l'enseignement.⁵ 1972 : Unité 109 de programmation (de la MMA). ⁶ E.N.S.P.T.T. 1975-1978, 8è concours entrée, 9è ex aequo sortie E.N.S.P.T.T.⁷. 1975 : Stage E.N.S.P.T.T. d'Etablissement du 1er au 11 juillet 1975 à Versailles RP et du 15 au 31 juillet 1975 central téléphonique de Vélizy agence commerciale Le Chesnay (Yvelines). Stage de Préfecture du 27 octobre au 28 novembre 1975 à la Préfecture de Loire-Atlantique (Nantes) M. Paul Camous en même temps Préfet Région Pays-de-Loire. 1976 : Stage en entreprise du 6 septembre au 13 novembre 1976 à Decré (Nantes). Stage de Direction régionale du 22 mai au 16 juin 1978 à Nantes Poste. ⁸ 1978 : Thème d'étude choisi dans le cadre de l'enseignement professionnel reçu à l'E.N.S.P.T.T. (thème DIPAS) février 1978 : " Le régime des Mutations dans les P.T.T. ". ⁹ Dans le cadre de l'enseignement professionnel reçu à l'E.N.S.P.T.T. choisit l'option Services généraux.¹⁰

Service militaire :

du 3 août 1970 au 1er août 1971, Brigadier de réserve. ¹¹

Carrière :

-1971 :

Entré dans l'administration depuis le 5 août 1971¹², grade Inspecteur-Elève (INE)¹³, bureau CRE Nantes.¹⁴

¹ A.N., C.A.C., 950497, carton 15, dossier scolarité E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978.

² La documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

³ " Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud ", Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58. [BA]

⁴ A.N., C.A.C., 950497, carton 15, dossier scolarité E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978.

⁵ " Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud ", Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58. [BA]

⁶ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

⁷ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

⁸ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

⁹ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/25, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978.

¹⁰ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/25, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, rapports de groupe 1978.

¹¹ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

¹² Jacques Lemercier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

¹³ A.N., C.A.C., 950497, carton 15, dossier scolarité E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978.

¹⁴ A.N., C.A.C., 950497, carton 15, dossier scolarité E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978.

Inspecteur des P.T.T. à la direction des services postaux (informatique) de 1971 à 1975 (entre dans l'administration des P.T.T. en 1971 comme Inspecteur-élève¹⁵).¹⁶

-1972 :

1972-1973 : Inspecteur élève au Centre Régional d'Enseignement de Nantes.

-1973 :

2 mai 1973-5 août 1973 : Inspecteur-élève INE (DCR-D.G.P.-DSP).

5 août 1973 : Inspecteur (IN) (DCR-D.G.P.-DSP).¹⁷

-1973-1974 :

Inspecteur à la Direction des services Postaux (DRSP), Bureau C4 Informatique et Statistiques.

-1974 :

1974-1975 : Inspecteur Cycle préparatoire DESA.

-1975 :

1975-1976 : Inspecteur Principal adjoint E.N.S.P.T.T.¹⁸

-1978 :

1er juillet 1978 : Administrateur de 2^e classe des Postes et Télécommunications¹⁹, affecté à la direction du personnel et des affaires sociales (D.I.P.A.S.) (bureau de la réglementation générale des mouvements et des affaires sociales) en 1978 à sa sortie de l'E.N.S.P.T.T.²⁰

-1980 :

Chef du budget (Administrateur de 2^e classe²¹) du personnel et de rémunérations à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales (DIPAS) (Bureau A4 : Rémunération du personnel. Liaison GEP/Paie. Régime du travail et Aménagement du temps de travail. Prestations familiales. Budget.²²) de 1980 à 1984.^{23/24}

-1983 :

1er juillet 1983 : 1er janvier 1983 : Administrateur 1^{ère} classe.

1er décembre 1983 : Administrateur civil de 1^{ère} classe. Détaché dans le corps des administrateurs civils et affecté à l'administration centrale du ministère des l'Economie, des Finances et du Budget (service du contrôle d'Etat), mobilité.²⁵

¹⁵Messages, n°424, mai 1993.

¹⁶ A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T., 950497, carton 1, dossier correspondance 1975, Lettre de J. Genet (directeur des études de l'E.N.S.P.T.T.) aux chefs d'Etablissements, 22 septembre 1975.

¹⁷ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

¹⁸ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/15, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, dossier scolarité.

¹⁹ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du budget, 1985 (Mise à jour au 1er janvier 1985), Paris, Imprimerie Nationale, 1985, p. 182.

²⁰ Bulletin quotidien, n°4160, 20 octobre 1989, p. 15.

²¹ Bottin Administratif, 1980, Paris, Didot-Bottin, octobre 1980, p. 635.

²² Bottin Administratif, 1980, Paris, Didot-Bottin, octobre 1980, p. 635.

²³ Bulletin quotidien, n°4160, 20 octobre 1989, p. 15.

²⁴ Bottin administratif, 1981, p. 665.

²⁵ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du budget, 1985 (Mise à jour au 1er janvier 1985), Paris, Imprimerie Nationale, 1985, p. 182.

-1984-1985 décembre :

Détaché auprès de la mission de contrôle économique et financier des entreprises du secteur aéronautique et spatial, au ministère de l'Economie, des Finances et de la Privatisation (1984-1986).²⁶ Chargé d'assurer le contrôle économique et financier de l'Aéropostale.²⁷ De 1984 à 1985, Bourmaud est noté dans le Bottin Administratif : Service du contrôle d'Etat, administrateur civil mis à la disposition du Conseil d'Etat (ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, Secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, chargé du Budget H. Emmanuelli). Position et fonctions strictement identiques en 1985.²⁸ Disparaît en 1986, disparition confirmée en 1987.²⁹

-1986 :

Février-mars 1986 : Assistant du directeur des affaires communes (A. Darrigrand) au ministère des P. et T. (février-mars 1986).³⁰

Avril 1986 : Chargé de mission, conseiller aux affaires sociales (avril 1986) au cabinet de Gérard Longuet.³¹

Mai 1986 : Conseiller technique (mai 1986), au cabinet de Gérard Longuet.³²

15 juillet 1986 : Le ministre Gérard Longuet reçoit, assisté de Claude Bourmaud, une délégation de l'Union fédérale des Cadres C.G.T. Rencontre qui porte sur le service public, le rôle des cadres, la politique de personnel.³³

29 octobre 1986 : Reçoit en tant que Conseiller technique du ministre des P.T.T. G. Longuet, une délégation de l'Union Fédérale des Cadres (UFC). Il confirme le plein accord du ministre des P.T.T. avec la "lettre de cadrage" du Premier Ministre qui prescrit de "veiller à l'application effective des dispositifs permettant de moduler certains éléments de rémunération en fonction du service rendu". Dans cette optique, Cl. Bourmaud se déclare favorable à la définition de "critères objectifs" et à la mise en place d'un "dialogue plus institutionnel" entre celui qui décide de la modulation et celui qui se la voit appliquée".³⁴

-1987 :

Février 1987 : Administrateur des P.T.T. hors classe.³⁵

Novembre 1987 : Directeur adjoint du cabinet de Gérard Longuet ministre délégué, chargé des P. et T. (novembre 1987 (nommé le 3 novembre 1987, arrêté n°4563 du 3 novembre 1987, *J.O.* du 4 novembre 1987³⁶)-mai 1988). M. Bourmaud était chef du service de la programmation et de la gestion des ressources à la direction financière de la Poste. Gérard Longuet dit de lui : "J'ai bénéficié de collaborateurs "sociaux" d'une très grande qualité humaine lors de mes deux expériences gouvernementales, et notamment Claude Bourmaud,

²⁶ Bottin administratif, 1981, p. 665.

²⁷ "Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud", Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58. [BA]

²⁸ Bottin administratif, 1984, p. 359; 1985, p. 362.

²⁹ Bottin administratif, 1986 et 1987, p. 394-395 et 340.

³⁰ Bottin administratif, 1981, p. 665.

³¹ Bottin administratif, 1981, p. 665.

³² Bottin administratif, 1981, p. 665.

³³ "L'UFC reçue par le ministre : deux conceptions totalement opposées", Bulletin des Inspecteurs. Fédération nationale des Postes et Télécommunications, n°6, août-septembre 1986, p; 5, archives C.G.T.-P.T.T.

³⁴ "Critères objectifs... Pour quels objectifs?", Bulletin des Inspecteurs. Fédération nationale des Postes et Télécommunications, n°2, février 1987, p. 10, archives C.G.T.-P.T.T..

³⁵ Claude Bourmaud, La Documentation permanente, 3 avril 1997, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

³⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, "Saumon", doc 1060 cab 35, p. 145.

aujourd'hui directeur général de la Poste. Sans eux, bien des rendez-vous auraient été manqués et bien des difficultés auraient pu dégénérer. Aimer le contact, chercher à comprendre, être patient sans renoncer à faire passer son propre message, voilà ce qui les inspirait. C'est de ces collaborateurs que j'ai le plus appris pour d'autres épreuves et d'autres affrontements."³⁷

-1988 :

14 avril 1988 : C'est à sa demande qu'il est mis fin à ses fonctions de directeur adjoint du cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T. (décret n°1592 du 31 mars 1988, *J.O.* du 8 avril 1988, prend effet à compter du 14 avril 1988).³⁸

15 avril 1988 : Administrateur hors classe chef de service à l'Administration Centrale, D.G.P.³⁹, chef de service de la programmation et de la gestion des ressources et adjoint au directeur financier à la Direction générale de la Poste.⁴⁰

18 décembre 1988 : Désigné (représente la DFI) en même temps que entre autres Y. Aupied pour faire partie du groupe de projet chargé de suivre l'étude externe "Courrier 1992" réalisée par un cabinet de conseil (vraisemblablement Euréquip) (Permettre à la Poste de définir sa stratégie courrier à moyen terme et dans la perspective de l'ouverture du marché unique européen).⁴¹

-1989 :

13 mars 1989 : Participe à la réunion (avec entre autres Pappalardo) du groupe chargé de la préparation de la présidence française du Conseil des Communautés Européennes (1-Services financiers : Problème du livret A : compatibilité de la spécificité du livret A notamment en matière fiscale, avec le Traité de Rome; Encourager la Poste à développer des produits financiers européens, M. Pappalardo étant chargé de rédiger un projet de déclaration; 2-Le courrier. Proposer une approche favorisant le développement de services européens. Promouvoir certains produits qui seraient proposés à la clientèle européenne avec des caractéristiques bien définies; Provoquer une offre de services européens par la création de produits nouveaux ou la transformation de prestations existantes...)⁴²

19 avril 1989 : Participe (en même temps que entre autres Cl. Bourmaud) à la réunion de la Direction Générale de La Poste sur "Courrier 92" (Définition des scénarios à étudier; 1-1 Euréquip rappelle la définition initiale des scénarios, définition basée sur un paramètre, la consistance du monopole postal en France; 1-2 La définition du scénario avait été élargie aux demandes de courrier par segment et à leurs causes par extrapolation de l'actuelle; 1-3 Compte tenu des ses entretiens internes à la Poste, Eurequip propose d'enrichir la formulation des scénarios d'éléments du niveau européen; 1-4 Cette obligation de légitimer le monopole

³⁷ Gérard Longuet, *L'épreuve de vérité*, Paris, Plon, 1995, p. 137.

³⁸ *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1988, "Saumon", p. 63.

³⁹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, *Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications*, Paris, F.O.-P.T.T., 1990, p. 1. BHPT : PC 00463.

⁴⁰ *La Lettre de la Communication*, 2 janvier 2001, p. 3. Revue de presse du Comité pour l'Histoire de La Poste, p. 1.

⁴¹ Note de G. Delage aux Directeurs et Chefs de service, 18 décembre 1988, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

⁴² Compte rendu de la réunion du 13 mars 1989 du groupe chargé de la préparation de la présidence française, 14 mars 1989, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

par l'offre d'un service public se retrouve aussi au niveau du monopole postal français; 1-5 Eurequip propose d'examiner neuf scénarios possibles; etc.)⁴³

Octobre 1989 : Devient chef du service des affaires financières de la direction générale de la Poste (octobre 1989-1992) en remplacement de Aimé Perret qui devient chef du personnel à cette même direction. MM. Perret et Bourmaud sont placés sous l'autorité de Fernand Vieilledent, directeur général adjoint de la poste chargé des problèmes de personnel et des affaires financières.⁴⁴

Novembre 1989 : A la tête de la Direction Financière, chargé du pilotage du dossier de la réforme institutionnelle qui aura pour mission : A-De définir le cadre de gestion souhaité par La Poste; B-D'ouvrir un certain nombre de groupes de travail techniques sur des questions telles que la fiscalité, le système comptable, le cycle de gestion etc.⁴⁵

-1990 :

3 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Cousquer, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur l'Innovation, la simplification des procédures, le programme de travail de l'Inspection Générale, le bilan du congrès de l'U.P.U.⁴⁶

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Cousquer, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen du tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion D.G.T./D.G.P..⁴⁷

17 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Cousquer, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur le Point d'étape sur le programme " Approfondir et améliorer le dialogue social ", étude sur les flux de communication technique entre la Direction Générale et les établissements, affectation des administrateurs de la promotion 1987-1990, déflation des services centraux, examen du calendrier de travail.⁴⁸

27 juin 1990 : Assiste avec Perret et Vieilledent à une audience de la C.F.T.C.⁴⁹

18 juillet 1990 : Signe en tant que Chef de Service chargé de la Direction Financière, avec B. Rautureau et M. Seigner, une note aux Chefs de service régionaux des Postes, aux Directeurs régionaux des Télécommunications, aux chefs de service de comptabilité des Postes et Télécommunications, une note sur la Mise en place de la nouvelle organisation comptable dans le cadre de la réforme des P.T.T. (Comptabilité commerciale sera mise en oeuvre à partir du 1er janvier 1991 à la Poste et France Télécom. Abandon de la comptabilité publique entraîne la disparition des Services Régionaux de Comptabilité. Modalités d'affectation du

⁴³ Compte rendu de la réunion du 19 avril 1989, archives de La Poste; archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

⁴⁴ Bulletin quotidien, n°4160, 20 octobre 1989, p. 15.

⁴⁵ Discours de Y. Cousquer, 16 novembre 1989, A.N., C.A.C., 980486/2.

⁴⁶ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 3 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁴⁷ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁴⁸ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 17 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁴⁹ Programme prévisionnel du Directeur Générale de la Poste, 27 avril 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

personnel partagé entre France Télécom et la Poste. Mise en oeuvre de la procédure d'affectation du personnel à partir du 1er septembre 1991. Mise en place du Service Commun de Comptabilité).⁵⁰

9 novembre 1990 : Assiste à l'audience (en même temps que Perret, Limat, Luciani, Bodet) que le directeur général de La Poste accorde au syndicat C.G.T., et prépare en même temps que ses collègues la fiche technique en rapport avec son activité, en vue de cette réunion. Cette réunion a lieu à la demande de la C.G.T. (Maryse Dumas, secrétaire générale) et porte sur -la politique du personnel; -les contrats de plan, cahier des charges et perspectives budgétaires pour 1991; -l'avenir des services financiers, de la poste en zone rurale et du réseau d'acheminement.⁵¹

20 décembre 1990 : Participe (en même temps que entre autres Bodet, Viard, Vieilledent, Perret, Cousquer) à la réunion interrégionale des cadres de La Poste qui se déroule à Bordeaux Mérignac, participe à la table ronde : " Simulation de vol : le contrat de gestion ".⁵²

26 décembre 1990 : Rédige une note en tant que Chef de Service Chargé de la Direction Financière aux Chefs de Services Régionaux et Chefs des Services Spéciaux sur le Fonctionnement des Services Comptables Communs en 1991 : moyens mis à leur disposition. (I-Dépenses de personnel et d'investissement; II-Charges de fonctionnement).⁵³

-1991 :

Il dirige en 1989 les finances et en 1991 les finances et le contrôle de gestion.⁵⁴

6 février 1991 : Participe à la réunion des chefs de service régionaux (analyse de la gestion par le volet financier; année 1990 caractérisée par un programme d'investissement conforme à la tendance des années précédentes; en terme de dette la situation de La Poste s'améliore; Activité courrier en fort croissance; tassement de la gamme publiposte (tassement de la gamme Postimpact mais forte hausse de Postcontact); Qualité de service très en retrait des objectifs; activité financière qui accuse un retard de collecte par rapport aux objectifs et fuite de clientèle de La Poste; bonne progression de la banque à distance; Nécessité d'aborder le problème de la productivité sous l'angle de l'accroissement d'activité et si nécessaire au niveau des charges).⁵⁵

23 avril 1991 : Nommé membre de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation (C.N.C.N.) (en même temps que B. Rautureau, J. Lenormand, H. Capelle, G. Meynié, R. Limat, A. Perret...) installée par Yves Cousquer le 23 avril 1991.⁵⁶

8 novembre 1991 : Participe (avec entre autres Limat, Rautureau, Capelle, Vieilledent, Perret, Bonneton) au C.N.C.N. du 8 novembre 1991 sur le Commissionnement Commercial.⁵⁷

⁵⁰ Note de Cl. Bourmaud, B. Rautureau, M. Seigner, 18 juillet 1990, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

⁵¹ Note de S. Debien à MM. Perret, Bourmaud, Limat, Luciani, Bodet, 17 octobre 1990, archives P.T.T., archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

⁵² Dépliant sur la journée Inter-régionale et correspondance diverse du mois de décembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁵³ Note de Claude Bourmaud aux chefs de service régionaux et Chefs de Services Spéciaux, 26 décembre 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

⁵⁴ Les Echos Exécutives, Lettre n°345, décembre 1996.

⁵⁵ Compte rendu de la réunion des chefs de service régionaux, 6 février 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, archives Capelle, 980486/2.

⁵⁶ Note La Poste Information Presse, 24 avril 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

⁵⁷ Liste des participants au CNCN du 8 novembre 1991, Commissionnement Commercial, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

-1993 :

Avril 1993 : Conseiller technique aux affaires sociales du ministre de l'Industrie, des P. et T. et du Commerce Extérieur G. Longuet (Ministère Balladur).⁵⁸ “ Un travail d'écoute, de réflexion et de liaison ”. En neuf mois il consacre 3 heures par jour au dialogue avec les syndicats. Ses dossiers “ chauds ” sont Bull, La Ciotat, les plans sociaux difficiles de Thomson, RVI (Renault) ou Sacilor, Sud Marine, les Charbonnages.⁵⁹

21 décembre 1993 : directeur général de la Poste en décembre 1993 (jusqu'en décembre 1996). Nommé directeur général de La Poste à compter du 21 décembre 1993 (Décision n°1912 du 21 décembre 1993).⁶⁰

-1994 :

16 septembre 1994 : Désigné comme représentant titulaire de La poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994) en même temps que entre autres Bodet, Lenormand, Viet, Aupied, Capelle, Viard, Peter, et suppléants entre autres : Viet (suppléant du directeur général de La Poste), Bougot, L'Homme...⁶¹

-1995 :

Président du Comité National de l'Audit Interne de La Poste (C.N.A.I.) en 1995-1996.⁶²

28 octobre 1995 : Signe le 28 octobre 1995 un accord avec les quatre organisations professionnelles (F.O., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C.) portant sur l'amélioration des conditions de travail au quotidien.⁶³

-1996 :

19 décembre 1996 : Nommé en conseil des ministres le 17 décembre 1996 Président de la Poste (prise de fonction le 19 décembre) en remplacement de André Darrigrand (occupant cette fonction depuis 1993 qui a proposé pour son remplacement Claude Bourmaud au ministre délégué à la Poste aux télécommunications et à l'espace, F. Fillon)⁶⁴
Président du Musée de la Poste.⁶⁵

-1997 :

Décembre 1997 : Procède à une réorganisation de l'équipe de direction de La Poste.

-1998 :

Septembre 1998 : Décide avec Martin Vial son directeur général, de modifier l'organisation des fonctions du contrôle de gestion et du pilotage de La Poste. Pour y parvenir, ils procèdent en septembre 1998 à deux nouvelles nominations : Séverin Cabannes nommé directeur général adjoint placé sous l'autorité conjointe du président et du directeur adjoint, chargé de la direction de la stratégie, de la planification et du développement international. Nicolas Routier

⁵⁸ La Lettre de la Communication, 2 janvier 2001, p. 3. Revue de presse du Comité pour l'Histoire de La Poste, p. 1.

⁵⁹ “ Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud ”, Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58. [BA]

⁶⁰ Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1993, p. 37, in Bulletin Officiel de La Poste, 1993.

⁶¹ Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

⁶² La lettre des cadres de La Poste, 11 avril 1996, n°350.

⁶³ La lettre des cadres de La Poste, 5 octobre 1995, n°339.

⁶⁴ Le Monde, 24 décembre 1996, p. 14.

⁶⁵ Bottin administratif 1998, Paris, Société du Bottin administratif, novembre 1997, p. 381.

nommé directeur du contrôle de gestion de La Poste, direction à laquelle est également rattachée la mission pilotage.⁶⁶

21 décembre 1998 : Nommé le 21 décembre 1998 Patrick Werner, directeur général délégué de La Poste qui prend ses fonctions le 4 janvier 1999.⁶⁷

Avril 1998 : Procède à une réorganisation de l'équipe de direction de La Poste mise en place le 31 décembre 1997, réorganisation complétée en avril 1998 comme suit : -un comité exécutif créé devient l'instance de décision collégiale de la direction générale de La Poste. Composé de huit membres : le président, le directeur général, le directeur général délégué responsable du courrier, le directeur général délégué responsable des clientèles financières et du réseau grand public, le directeur des colis et de la logistique, le directeur général adjoint responsable de la direction financière, le directeur des ressources humaines et des relations sociales et le directeur de la stratégie, de la planification et du développement international.

-un comité stratégique du groupe La Poste est chargé de préparer les grandes orientations stratégiques du groupe La Poste. Présidé par Claude Bourmaud, président de La Poste, il est composé de quinze membres.

-un comité opérationnel de La Poste examine les questions opérationnelles de La Poste et le reporting du groupe. Présidé par le directeur général, il est composé de l'ensemble des directeurs du siège, du directeur général de Sofipost et des huit directeurs délégués, chargés des services territoriaux.

Claude Bourmaud procède aux nominations entre autres de Bernard Bonneton au poste de directeur général délégué chargé du courrier, rattaché au directeur général ; Jacques Lenormand au poste de directeur général délégué, directeur des clientèles financières, rattaché au directeur général; Rémy Hély, directeur délégué pour l'Ile-de-France.⁶⁸

-1997 :

Juillet 1997 : “ le socialiste Christian Pierret demande à Claude Bourmaud une “ gestion exemplaire dans le domaine des relations sociales ” puis le flanque quatre mois plus tard d'un directeur général, Martin Vial, proche de la gauche. Deux ans plus tard, l'attelage Bourmaud-Vial s'est plutôt bien sorti de toutes ces contraintes. Ils ont profité de l'accord-cadre national sur les 35 heures du 17 février 1999 pour remettre à plat l'organisation du travail en fonction des besoins de la clientèle (...). ”⁶⁹

Depuis l'arrivée de Lionel Jospin comme Premier ministre, il est assisté d'un nouveau Directeur général, homme marqué à gauche puisqu'il a été conseiller de P. Quilès, Martin Vial. Ceci fait dire en interne en avril 2000 “ On vit nous aussi dans un régime de cohabitation, mais elle a l'air de se passer très bien : ils ont fusionné leurs cabinets, ils reçoivent ensemble les délégations syndicales et ils ne s'affrontent jamais en public. ”. D'où une certaine répartition des tâches puisque Bourmaud confie à son directeur le soin de négocier le passage aux 35 heures à La Poste.⁷⁰

⁶⁶ La lettre des cadres de La Poste, 3 septembre 1998, n°395.

⁶⁷ Placé sous l'autorité du directeur général Martin Vial, il aura en charge la nouvelle direction des activités financières. Ancien élève de l'E.N.A. et expert-comptable, quatre années à l'Inspection des Finances, puis chef du service de l'audit interne à la Caisse des dépôts. La Lettre des cadres de La Poste, 7 janvier 1999, n°402.

⁶⁸ La lettre des cadres de La Poste, 30 avril 1998, n°388.

⁶⁹ “ Claude Bourmaud, l'équilibriste de la cohabitation ”, Les Echos, 2 mai 2000, p. 26.

⁷⁰ Claude Soula, “ Claude Bourmaud : la cohabitation à La Poste ”, Le Nouvel Observateur, 13 avril 2000, p. 89.

-2000 :

Décembre 2000 : Nommé Trésorier payeur général⁷¹ du Loiret et de la région Centre en remplacement de Mme. Claude Reisman (ancienne collaboratrice de M. Jean Arthuis, Alain Lamassoure et Yves Galland).⁷²

Activités politiques, syndicales, associatives :

-1989 :

Rapporteur général à la date de mars 1989 de la 3^e commission de l'I.R.E.P.P. (le Président étant M. J. Ruffat) consacrée aux missions de La Poste et à une réflexion à propos des " tutelles " qui s'exercent sur elle.⁷³

-1990 :

Novembre 1990 : A la date de novembre 1990 sociétaire et membre à titre consultatif de l'Assemblée générale de l'I.R.E.P.P.⁷⁴

-1999 :

Membre du Comité de soutien de Philex France 1999.⁷⁵

-2000 :

Dans le conflit sur le thème de l'application des 35h, est respecté par des syndicalistes comme SUD-P.T.T. d'abord pour son parcours intégral de postier, son refus des étiquettes politiques et des affrontements avec le personnel de La Poste.⁷⁶

19 décembre 2000 : le nouveau conseil d'administration de La Poste propose la nomination de Martin Vial en remplacement de Claude Bourmaud, changement qui doit être entériné par le conseil des ministres le mercredi 20 décembre.⁷⁷

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-2000 :

4 février 2000 : -" Claude Bourmaud s'efforce de bousculer La Poste en douceur ", Liaisons sociales, 4 février 2000.

5 février 2000 : -Invité de l'émission " Expliquez-nous " sur la radio *BFM* le 5 février 2000, entretien portant sur les grèves récentes à La Poste (" culture de grève " évoquée par les journalistes), la réduction du temps de travail (recrutement de 20 000 agents), redéploiement des bureaux de Poste, concurrence internationale dans la distribution rapide du courrier (alliance avec d'autres groupes privés, concurrence avec TPG [TNT Post Group], Fedex), bilan financier pour l'année 1999.⁷⁸

⁷¹ La Lettre de la Communication, 2 janvier 2001, p. 3. Revue de presse du Comité pour l'Histoire de La Poste, p. 1.

⁷² La correspondance économique, 4 janvier 2001, p. 1. Revue de presse du Comité pour l'Histoire de La Poste du 5 janvier 2001, p. 1.

⁷³ Page de garde du Bulletin de l'I.R.E.P.P., n°3, mars 1989.

⁷⁴ Dossier dactylographié de R. Malgoire sur " quel avenir pour l'I.R.E.P.P. ? ", 20 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁷⁵ Plaquette présentation PhilexFrance 99, " Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999 >>> ", p. 19.

⁷⁶ Claude Soula, " Claude Bourmaud : la cohabitation à La Poste ", Le Nouvel Observateur, 13 avril 2000, p. 89. " Il a au moins une qualité : c'est un vrai postier, qui connaît parfaitement la boutique. (...) Il est sans doute de droite, mais il refuse les étiquettes. Et il est aussi malin pour savoir qu'il ne fera pas bouger La Poste en affrontant le personnel. " Entretien de C. Soula avec un syndicaliste, *ibid.*

⁷⁷ Dépêche A.F.P. 191418 DEC 00, revue de presse de La Poste, 20 décembre 2000.

⁷⁸ Revue de presse de La Poste, 7 février 2000.

7 avril 2000 : -Accorde un entretien au cours de l'émission "Radio Classique Affaires" à *Radio Classique* le 7 avril 2000 (Bonne santé financière de La Poste; Bilan de rentabilité par activité : surcoût de 3,5 milliards de F dû à la mission de service public; Croissance en volume sans précédent de l'activité courrier; Grèves contre l'application des 35h.; Insuffisance des fonds propre de La Poste malgré les bons résultats (9 milliards de fonds propres pour 20 milliards de dette) : nécessiterait une ouverture possible à une privatisation?).⁷⁹ Nécessité des fonds propres pour La Poste pourrait passer par la filialisation des activités avant leur introduction en bourse.⁸⁰

3 mai 2000 : -Accorde un entretien à la chaîne de télévision *TF1* lors de l'émission "Les rendez-vous de l'entreprise" le 3 mai 2000 à 00h35 : Présentation de La Poste, de son organisation, de ses performances financières. Concilier l'obligation de service public et la compétitivité face aux géants comme *UPS* ou d'autres : les bénéfices face à la concurrence (= 2 milliards de F.) permettent d'assurer les missions de service public (= 3, 5 milliards de F.), mais les marges de manoeuvre financières vont se réduire en Europe au fil du temps et l'évolution progressive vers les meilleurs standards européens de système postal obligeront à revoir le système français actuel; modernisation du service public grâce au savoir-faire des activités concurrentielles. Marketing direct représente un important moteur de croissance (publicité adressée); commerce électronique aux Etats-Unis est générateur d'un volume important de papier (un internaute consomme en moyenne deux fois plus de papier qu'un non internaute); le commerce électronique va induire un marché additionnel logistique transport, marché domestique, marché européen, marché mondial de l'ordre de 800 milliards de Francs. Mission de service public de La Poste et la grève : La Poste doit fonctionner pour ses clients; possibilité de mettre en place un service minimum, mais les employés de La Poste sont des fonctionnaires : un arrêt de la Cour de cassation interdit la mise en place de contrats CDD pour remplacer le personnel gréviste. Et problème de la conception du service minimum : difficile techniquement de discriminer le courrier qui n'est pas différencié dès le départ comme dans le courrier Chronopost par exemple. Semis de tous les bureaux de Poste sur le territoire français : présence insuffisante en zone urbaine et suburbaine (création de bureaux supplémentaires); impossible de conserver la totalité des bureaux physiques sur tout le territoire : mettre en place des sortes de maisons de services Publics avec des agents remplissant plusieurs tâches pour plusieurs administrations ou services publics. Site Internet *laposte.fr* : possibilité de gérer des services financiers en ligne et de faire toutes les opérations possible sur ses comptes, basculement de l'activité de banque à domicile sur Internet à partir du 2^e semestre 2000. 7 milliards investis pour l'installation de postes Internet dans les bureaux de poste.⁸¹

1er avril 2000 : -Accorde un entretien au journal *Qualitique* le 1er avril 2000 sur la qualité des services de La Poste : Engagement de La Poste dans une démarche qualité mais n'a pas attendu le développement du secteur concurrentiel pour améliorer la qualité de ses prestations. Initiatives de management par la qualité visent trois objectifs : -Faire que les offres de services correspondent effectivement à ce qui a été proposé au client (grâce à la certification des processus), -Le traitement adéquat des réclamations de la clientèle (en termes de délais, de pertinence, et pour faire le constat des dysfonctionnement à La Poste et en améliorer l'organisation), -Travailler sur les propositions des agents de La Poste dont la qualité des services dépend en grande partie. Réelle culture de service étroitement liée à

⁷⁹ Compte-rendu de l'entretien à Radio Classique, 7 avril 2000, revue de presse La Poste.

⁸⁰ Gilles Bridier, "La Bourse et a vie", *La Tribune*, 6 avril 2000, p. 48.

⁸¹ Compte-rendu de l'émission "Les rendez-vous de l'entreprise" sur la chaîne de télévision *TF1*, 3 mai 2000, revue de presse de La Poste.

l'engagement des postiers. Démarche qualité passe obligatoirement par le management participatif qui associe chaque postier.⁸²

1er juin 2000 : -Accorde un entretien à La tribune des petites villes, le 1er juillet 2000 (Analyse des résultats de La Poste en 1999; Déroulement à La Poste de l'application de la loi sur la réduction du temps de travail; Maîtrise des coûts entraînerait des retraits en terme de présence territoriale; Position de La Poste en matière d'offre de services bancaires (chèques payants); Ambitions internationales de La Poste; Les nouvelles technologies : nouvel outil pour La Poste d'aménagement du territoire et de services publics?).⁸³

28 septembre 2000 : Accorde un entretien à la radio *RTL* sur le prix élevé des télécopies à La Poste (Réponse à une question posée par *RTL* la veille).⁸⁴

21 novembre 2000 : accorde un entretien au journal Pouvoir d'entreprise, 21 novembre 2000 (Marché postal en pleine effervescence : déréglementation du marché à totale échéance d'ici 10 ans; nécessité d'une stratégie mondiale; outil Internet offre opportunité colossale dans l'avenir mai aussi une menace si La Poste n'entame pas une mutation rapide. Directive européenne établi des règles communes : service postal universel, droits exclusifs comme celui du publipostage adressé, exercice des activités dans le champ concurrentiel au delà de 350 grs. Grandes manoeuvres de la concurrence ont déjà commencé :

-1999 :

20 décembre 1999 : -Rédige l'éditorial " An 2000 : les managers ont pris le relais " du n° spécial de La lettre des cadres de La Poste, du 20 décembre 1999.

-1994 :

Janvier 1994 : " Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud ", Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58.⁸⁵

-1997 :

Juin 1997 : -" Le facteur humain " (Commerce et service public, La Poste dans la société de l'information, Le courrier électronique, Vers un service universel du courrier électronique, Comment La poste se prépare) Médiation. Les nouveaux Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°21, juin 1997, p. 127.⁸⁶

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

⁸² Qualitique, 1er avril 2000, p. 20.

⁸³ La tribune des petites villes, 1er juillet 2000, p. 2-3. Revue de presse La Poste.

⁸⁴ Compte rendu du " Journal économique ", *RTL*, 27 et 28 septembre 2000, revue de presse de La Poste, 29 septembre 2000, revue de presse de La Poste, Comité d'Histoire de La Poste, 29 septembre 2000, p. 26.

⁸⁵ " Une tête sociale à La Poste. Claude Bourmaud ", Liaisons sociales, n°85, janvier 1994, p. 58. [BA]

⁸⁶ Médiation. Les nouveaux Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°21, juin 1997, p. 127.